# **Dossier documentaire**

Terminale L/ES

Thème 2, Chapitre 2

Les espaces maritimes, un enjeu géostratégique

# La mer de Chine orientale, un espace géostratégique

Consignes



# Travail préparatoire à la maison



Lire l'ensemble du dossier documentaire.

Réaliser un « fond de schéma », à l'image d'un fond de carte : Schématiser en les simplifiant les limites des espaces terrestres du document pivot (document 1) – un tiers de page environ.



## Travail en classe



# Construire une légende organisée à partir des documents.

Trouver une problématique et des titres de parties.

Identifier 6 à 8 éléments de légende.

Réfléchir aux figurés appropriés.

# Effectuer la réalisation graphique sur le fond de schéma.

Appliquer les figurés de façon simplifiée.

Sélectionner les toponymes de façon appropriée.

Choisir un titre ayant du sens.

Aide pour la construction de la légende : liste de **mots clés**.

- Géostratégique
- Zones maritimes
- Ressources
- Territorialisation de la mer de Chine

**Documents** 

# Document 1 (document pivot) : Conflit maritime en mer de Chine orientale

#### Carte du conflit territorial Japon/Chine en mer de Chine orientale Corée du Sud Mer du Japon **Mer Jaune** Japon Busan . 200 Km Osaka 200 Milles Marins Nagasaki Kagoshima Chine Shanghai • **Océan Pacifique** Hangzhou Mer de Chine Zone économique exclusive orientale renvendiquée par le Japon Plateau continental juridique revendiqué par la Chine Zone des îles Senkaku/Diaoyu Champs d'hydrocarbures supposés Exploitation offshore\* (China National Offshore Oil Corporation) Naha 1. Shirakaba / Chunxiao (Okinawa) 2. Kusunoki/ Duanqiao Archipel Ryukyu Taipei 3. Kashi / Tianwaitian 4. Asunaro / Longjing lles Sakishima Présence militaire des États-Unis Taïwan \* En italique l'appellation chinoise Jean-Emmanuel Medina, Centre de droit international, Université Jean Moulin Lyon 3. www.diploweb.com, avril 2013

Source: https://www.diploweb.com/Conflit-territorial-Japon-Chine-en.html

### Document 2: Des visions antagonistes.

Le point de vue du Japon...

« C'est seulement après la publication en 1968 de rapports évoquant l'existence éventuelle de gisements pétroliers sous-marins autours des îles Senkaku que la Chine a commencé à revendiquer sa « souveraineté territoriale » sur ces îles. Jusqu'alors, aucune objection n'avait été faite concernant la souveraineté japonaise sur les îles. De nombreux documents publiés en Chine jusqu'au début des années 1970 démontrent une reconnaissance par la Chine de la souveraineté japonaise sur les îles Senkaku (Par exemple, les îles Senkaku sont indiquées comme faisant partie de l'archipel d'Okinawa dans l'"Atlas du Monde" publié en Chine en 1960). [...] Les îles Senkaku font partie de l'archipel Nansei, qui a toujours fait historiquement partie intégrante du territoire japonais. Depuis 1885, le gouvernement japonais a procédé à plusieurs reprises à des études sur le terrain dans les îles Senkaku. Après une vérification méticuleuse des résultats ne montrant aucune trace d'une occupation par la Chine de la dynastie Qing, le gouvernement japonais rattacha officiellement ces îles au territoire national par une décision du Conseil des ministres de janvier 1895. Les îles Senkaku ne faisaient partie ni de Taïwan ni des îles Pescadores, territoires qui furent cédés au Japon par la dynastie Qing après la signature du Traité de Shimonoseki en avril 1895. Les documents ou les cartes anciennes présentés par la Chine pour justifier sa revendication ne constituent aucunement la preuve de sa souveraineté territoriale sur les îles Senkaku. »

« Trois vérités sur les îles Senkaku », novembre 2012, Ministère des Affaires étrangères du Japon

• ... s'oppose au point de vue de la Chine.

« Le 10 septembre 2012, le gouvernement japonais, faisant fi des représentations solennelles et répétées de la partie chinoise, a annoncé l' « achat » de Diaoyu Dao ainsi que de ses îlots affiliés Nanxiao Dao et Beixiao Dao et la prétendue « nationalisation » de ces îles. Cela constitue une violation grossière de la souveraineté territoriale de la Chine, une grave atteinte au sentiment des 1,3 milliard de Chinois et un mépris outrageant des faits historiques et du droit international. Le gouvernement et le peuple chinois y expriment leur ferme opposition et leur vive protestation. [...]

Diaoyu Dao et ses îlots affiliés font partie du territoire sacré de la Chine depuis l'antiquité, ce qui est bien fondé par des faits historiques et des principes juridiques. Les Chinois ont été les premiers à découvrir, à nommer et à exploiter les Diaoyu Dao. Les pêcheurs chinois ont conduit des activités sur ces îles et dans les eaux avoisinantes depuis des temps ancestraux. Déjà sous la dynastie des Ming, les Diaoyu Dao étaient incluses dans la zone de défense maritime de la Chine comme îles affiliées à Taiwan. Elles n'ont jamais été « terra nullius ». La Chine en est la propriétaire incontestable. »

Déclaration du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, sept. 2012 <a href="http://ch.china-embassy.org/fra/zgdyd/t983248.htm">http://ch.china-embassy.org/fra/zgdyd/t983248.htm</a>



Doc. 3 : Les revendications territoriales et maritimes chinoises en mer de Chine

Source: DEFRANOUX, Laurence, article du Journal Libération paru le 3 juillet 2017, « Que faisait un navire de guerre américain près d'une île contrôlée par la Chine », <a href="http://www.liberation.fr/planete/2017/07/03/que-faisait-un-navire-de-querre-americain-pres-d-une-ile-controlee-par-la-chine">http://www.liberation.fr/planete/2017/07/03/que-faisait-un-navire-de-querre-americain-pres-d-une-ile-controlee-par-la-chine</a> 1581187, [consulté le 22/09/2017]

Doc. 4: Une du journal « The Economist » sur les Senkaku/Diaoyu



Traduction : « Le Japon et la Chine pourraient-ils entrer en guerre pour ça ? »

Source: Couverture de l'hebdomadaire The Economist du 22/09/2012.